



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JANVIER 2017 à 14 heures 30 à VOIRON (38)

Clubs Présents ou Représentés : Aix Savoie Triathlon - Albertville Tarentaise Triathlon - AL Echirolles Triathlon - Annonay Triathlon - Aquatique Club Olympide - ASMSE Triathlon 42 - ASVEL Triathlon - Aubenas Triathlon - Bourg en Bresse Triathlon - C.N.S.C. Triathlon - CRV Lyon Triathlon - Chambéry Triathlon - Club de la Défense Varcès Triathlon - Club Rhodia Natation Triathlon - EFS Rhône Alpes Triathlon - Feurs Triathlon - FIT Triathlon - Fontanil Triathlon - Grésivaudan Triathlon - GUC Triathlon - Guilhaud Grange Triathlon - Hermitage Tournonais Triathlon - Léman Triathlon - Les Alligators Seynod Triathlon - Les Hydrocyclopedes - Les Mille Pattes Triathlon - Mach 3 Triathlon - Montbrison Triathlon - Montélimar Triathlon - Oullins Triathlon - Passy Mont Blanc Triathlon - Publier Triathlon - Rillieux Triathlon - Roanne Triathlon - Saint Priest Triathlon - Tarare Triathlon - Team Liberty Bikes - Team Mermillod Triathlon - Tri 07 Privas - TriAlp Moirans - Triathlon Ambérieu en Bugey - Triathlon Bassin Bellegardien - Triathlon Club des 2 Rives - T.C. Val de Drome - T.C. Monts du Lyonnais - Triathlon Romanais Péageois - Triathlon Villefranche Saône Vallée - Tricastin Triathlon Club - Trisalève Annemasse - TriSpiridon Club - Troll Team Triathlon - Valence Triathlon - Vallons de la Tour Triathlon - Vaulx-en-Velin Triathlon.

Clubs Absents : ASSP Triathlon 69 - Comité Sportif du Lac des Sapins - CORPS Triathlon - CSA Lyautey -Outdoor - Savoie Maurienne Triathlon - Team FMR - Triathlon Saint André - Val d'Isère Triathlon.

Organisateurs Présents ou Représentés : Aquathlon de Publier - Aquathlon de Grenoble - Aquathlon Oyonnax - Aquathlon de Rillieux - Aquathlon de St Etienne - Aquathlon de Villeurbanne - Aquathlon de Tarare - Aquathlon Roussillonnais - Bike and Run et Triathlon Monts Lyonnais - Bike and Run et duathlon de Craponne - Bike and Run du Retord - Duathlon d'Albertville - Duathlon et Bike and Run de Privas - Duathlon de

Peronnas - Fitdays - Aquathlon et Triathlon Aix les Bains - Triathlon de Bourg en Bresse - Triathlon de Chatte - Triathlon des Collines - Triathlon de Saint Pierre d'Albigny - Triathlon de Doussard - Triathlon Echirolles - Triathlon des Gorges de l'Ardèche - Triathlon de Ile Barlet - Triathlon du Lemane - Triathlon de Machilly - Triathlon de Montélimar - Aquathlon d'Oullins - Triathlon de Paladru - Triathlon de Passy - Triathlon de Roanne - Triathlon de Romans - Triathlon de Rumilly - Triathlon du Tricastin - Triathlon du Valbonnais - Triathlon de Valence - Triathlon de Vaulx en Velin - Triathlon des Balnes Dauphinoises.

Organisateurs Absents : Saucona Raid - Triathlon de Lamastre - Triathlon du Lac des Sapins - Triathlons et duathlon Alpe d'Huez - Triathlon de Chamonix - Triathlon de Saint François.

Licenciés Individuels : Pierre Bigot.

Total de voix : 3701 sur un total de 4017

Autres personnes présentes ou représentées

* Membres du Comité Directeur de la Ligue Rhône Alpes :
Emmanuel Chabannes - Bruno Copetti - Eric Le Pallemec- Jean-Marc Grossetête - Catherine Grossetête - Robert Malhomme - Jean Marie Pauthier.

* Comités départementaux : Ain - Drôme Ardèche - Rhône - Loire - Savoie - Haute Savoie.

* Fabrice Pernot (agent de développement de la Ligue)- Gilles Damalix (Président de la Commission Médicale) et Marc Gaviot Blanc (Réfèrent Paratriathlon).

* Philippe Lescure, Président de la F.F.TRI.

* Michel Exbrayat Président de la Ligue d'Auvergne de Triathlon

* Cédric Lejeune et Alexandre Drouguet d'API Triathlon

Le Président de la Ligue, Jean Marc Grossetête, excuse Messieurs Parodi, et Feutrier de la DRDJCS, Mesdames Rey et Montillet de la Région AURA, Monsieur Levarlet du CROS , tous retenus par d'autres obligations.

Il est constaté que les membres présents ou régulièrement représentés constituent plus des $\frac{3}{4}$ de la totalité des membres de l'association et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à délibérer sur l'ordre du jour inscrit sur la convocation faite le 2 Janvier 2017 :

A - Approbation du PV de l'AG 2015.

B - Rapport moral du Président de la Ligue Monsieur J.M. Grossetête.

C - Rapport du Trésorier Monsieur E. Chabannes.

1 - Présentation des comptes exercice 2016 (clos au 31/12/2016)
2- Rapport des 2 vérificateurs aux comptes Messieurs J.JEHLE et F. Lambolez.

3 - Approbation des comptes de l'exercice 2016

4 - Présentation du Budget 2017 et approbation de celui-ci

5 - Nominations de deux vérificateurs des comptes pour 2017

D - Rapport des Commissions :
- Arbitrage par Madame C. Grossetête
- Discipline par Monsieur P. Paul
- Médicale par Monsieur G. Damalix
- Technique et Développement par

Monsieur B. Copetti - D. Aubert et F. Pernot

- Organisation par Monsieur J.M. Pauthier.

- Marketing & Communication par Monsieur

J.M Pauthier

E- Election du Comité Directeur et de son Président

F- Election des représentants à l'AG Fédérale et répartition des voix entre les représentants avec adoption de la résolution/disposition.

G- Vote de la tarification 2018

H - Approbation de la résolution personnalisée.

I - Questions diverses posées par écrit.

A - APPROBATION DU PV D'AG DU 30 JANVIER 2016

Le procès verbal de l'assemblée générale du 30 Janvier 2016 est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

B- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA LIGUE MONSIEUR Jean-Marc GROSSETETE

Bonjour à tous

Avant tout, je voudrai remercier de leurs présences Monsieur Philippe Lescure Président de la FFTRI et Monsieur Michel Exbrayat Président de la Ligue d'Auvergne,

J'avais commencé mon rapport moral de l'année dernière en déplorant les évènements tragiques qui s'étaient déroulés sur notre territoire en souhaitant que cela ne se reproduise plus. Hélas il en a été autrement cette année encore. Mes pensées vont bien évidemment à toutes les victimes et leurs proches. Si j'avais souligné que notre sport avait été peu impacté l'année dernière il n'en est pas de même cette année avec des annulations de grandes épreuves comme Nice mais aussi des contraintes sur toutes les organisations imposées par Vigipirate. Nous avons tous été confrontés à ces réunions de dernières minutes avec les services de l'Etat nous imposant de mobiliser des moyens humains et matériels complémentaires. Cela n'a pas été facile mais le défi a été relevé

pour ainsi montrer notre détermination à ne pas se laisser faire face au terrorisme.

Merci à tous les organisateurs, nous n'avons déploré aucun incident et les participants ont répondu présents en nombre. La participation a augmenté de 10 % sur l'ensemble de nos épreuves avec une augmentation de près de 28% de la pratique non licenciés (les PASS compétitions qui font tant débat aussi bien dans notre ligue qu'au niveau national !!!).

Vous pourrez vous rendre compte à la lecture des statistiques annuelles des progressions dans tous les domaines : les clubs avec l'arrivée des raids, les licenciés dans toutes les catégories sans exception et le nombre d'épreuves. Cette progression en % à laquelle nous nous sommes habitués puisqu'elle est presque constante sur les deux dernières olympiades ne va pas durer il ne faut pas être dupe. Plus nous aurons de licenciés et plus la progression sera difficile, c'est pour cela qu'il nous faut rester vigilant et ne pas spéculer sur cette évolution dans nos choix de développement.

Les organisations ont progressé en nombre et la participation sur les épreuves également ceci grâce aux organisations qui ont su évoluer et proposer un service et une qualité d'accueil aux participants. La diversité des formes de pratiques (compétitives, loisirs), des formats proposés et des épreuves (triathlon, duathlon, B&R, Aquathlon) ont aidé à ces progressions. Depuis le début du mois nous avons obtenu la délégation pour les raids et les swim-run voilà encore une nouvelle marge de progression à venir en épreuves mais également de pratiquants.

Bien entendu tout cela s'inscrit dans la progression nationale constatée au niveau fédéral, mais ceci est le fruit du travail de tous exercé sur le terrain.

D'abord aux niveaux des clubs avec l'accueil que vous pouvez faire aux nouveaux licenciés avec un encadrement de qualité. Cet encadrement, la ligue l'accompagne avec des formations initiales comme le BF5 et maintenant le BF4, j'en profite pour remercier Damien AUBERT qui a mis en place cette formation en concertation avec la DTN et s'il n'est pas dans cette salle en ce moment c'est justement parce qu'il anime cette formation sur ce site de Voiron. Ces cadres techniques nous les accompagnons également avec de la formation continue tout au long de l'année à travers notre projet GRA (Génération Rhône Alpes). Ce projet est un outil structurant à tous les niveaux :

- au niveau de la Ligue avec une réflexion sur comment faire progresser nos jeunes pour les amener à la performance, cette démarche est menée grâce à la mobilisation de notre ETR.

- au niveau des clubs avec la formation de l'encadrement, j'en ai déjà parlé, mais aussi l'implication de ceux-ci dans les stages et regroupements des jeunes.

Cela permet à tout le monde de progresser en même temps et en harmonie. Cela se traduit également par la qualité de nos écoles de triathlon et enfin au niveau des jeunes qui trouvent un relai d'entraînement dans les stages et/ou les week-end mais aussi une dynamique de groupe qui leur permettent d'échanger et progresser.

Dans le rapport de la commission technique vous pourrez lire les nombreuses actions réalisées pour les jeunes et pour les clubs. Je ne les citerai pas toutes car cela serait trop long mais simplement soulignerai simplement les résultats principaux avec les titres de champions uniquement (car les podiums sont trop nombreux) :

Nos champions de France Elise MARC, Annouck CURZILLAT (et sa guide) en paratriathlon, Maxime MENNESSON en junior Duathlon et Triathlon.

Je ne peux pas aussi m'empêcher de vous citer un podium 100% Rhônealpin en triathlon junior avec 2^{ème} Félix FORISSIER et 3^{ème} Mathis MARGIRIER et la victoire de Jessica FULLAGAR cadette triathlon.

Au niveau international nous retrouvons Elise MARC championne d'Europe de Paratriathlon, 4^{ème} aux championnats du monde et 5^{ème} aux Jeux paralympiques.

Je voudrai également citer les clubs avec la 7^{ème} place des hommes de Valence Triathlon en D1, la 1^{ère} place des féminines du CRV Lyon Triathlon en D2, la 2^{ème} place des hommes du Tricastin Triathlon Club en D2 et la 1^{ère} place des féminines des Vallons de la Tour Triathlon en D3.

Enfin pour en terminer avec les résultats le rendez-vous incontournable du championnat de France des ligues où nous maintenons nos trois podiums avec 1^{ère} place en minime et 2^{ème} en cadets et en juniors.

Bravo à tous !!!

Vous le savez tous le chemin est long et semé d'embûches pour accéder à la performance. C'est pour cela qu'il nous faut développer une base plus importante. Plus nous aurons de jeunes au départ plus nous aurons de chance de pouvoir pérenniser des individuels ou des équipes dans le haut niveau.

C'est un des objectifs que nous avons donné à notre agent de développement Fabrice PERNOT avec le monde scolaire. Les résultats commencent à se faire connaître et nos relations sont maintenant stabilisées. Nous sommes associés aux Commissions Mixtes Régionales et les accompagnons sur les différents championnats mis en œuvre sur notre territoire aussi bien avec l'académie de Lyon que celle de Grenoble.

Toujours côté développement, la commission féminine nous a démontré son dynamisme avec un accompagnement des épreuves labellisées Triathlon Féminin. Aurore JUILLET a pu créer un réseau d'une vingtaine de référentes mixité et a également très bien fait la promotion de l'opération « Rentrez Triathlon au Féminin ». Nous avons pu distribuer le plus de pass club et cela nous a permis ainsi d'être récompensée à l'occasion de la réunion des organisateur en novembre dernier.

En Paratriathlon, même si de bons résultats sont obtenus au niveau national et international, la pratique a du mal à décoller. Notre pratique de sport nature ne favorise pas cette pratique car les accès sont toujours compliqués pour les fauteuils roulants par exemple mais nous ne désespérons pas de faire toujours mieux. L'implication et la motivation de Marc GAVIOT BLANC sont importantes. Il réalise un travail de fourmi auprès des organisateurs pour les inciter à s'ouvrir au paratriathlon mais également auprès des clubs handisports pour les inciter à pratiquer. Un challenge a été mis en place cette année afin de créer une dynamique, cette première année a été très encourageante souhaitons que cette action soit Durable.

Durable j'ai bien dit durable, je ne pouvais pas passer à côté de cette thématique en tant que Président de la commission nationale !!! Toutes ces actions de structuration de la pratique au sein des clubs, des organisations, la mixité, les publics éloignés ... Tout cela rentre dans le cadre du Développement Durable. Si actuellement la promotion se

fait essentiellement sur les organisations à travers les labels 1 et 2 étoiles, nous sommes prêts pour une reconnaissance plus complète de nos structures clubs qui œuvrent chaque jour dans ce sens. Nous sommes actuellement la première ligue en matière de labellisation Développement Durable 1 et 2 étoiles avec 35 épreuves en 2016.

Un nouvel axe de développement s'est mis en place cette saison avec le Sport Santé Bien Etre. Un outil de diagnostic est proposé par la fédération avec notre CTN local Romain LIEUX et une formation s'est déroulée sur Villeurbanne le 24 septembre. Elodie TRANCHAND est notre nouvelle référente en la matière. Cette action est une réelle opportunité de conquérir de nouveaux adhérents mais surtout de pérenniser des emplois dans l'encadrement de cette pratique loisir et non plus compétitive. Je sais que cela ne va pas être facile car nos adhérents sont essentiellement des compétiteurs et il va falloir que les mentalités évoluent. Certains s'y sont déjà lancés dans d'autres ligues avec succès alors pourquoi pas nous ? D'autres fédérations sont nettement plus avancées que nous sur ce sujet et il ne faut pas perdre trop de temps au démarrage sinon nous allons nous faire déborder.

Je voudrai maintenant aborder le sujet de l'arbitrage, sujet souvent sensible et ingrat. Les arbitres sont parfois considérés comme les « mauvais coucheurs » sur les épreuves mais ils ont un rôle essentiel. Sans eux pas d'épreuve, ils sont les garants de l'équité et sont les représentants officiels de la fédération sur toutes nos épreuves agréées. Aussi je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont engagés comme arbitres et qui ont donné de leur temps pour l'arbitrage. Nous avons cette année plus de 100 arbitres qu'il a fallu manager, nommer et gérer (remboursement de frais, évaluation et classification...). De plus le challenge arbitre et la labellisation des clubs semblent apporter une dynamique permettant de recruter plus d'arbitres pour la saison à venir. La commission arbitrage a fait un gros travail pour faire vivre cette commission qu'elle en soit ici remerciée.

La commission médicale œuvre soit en conseils de couverture médicale sur les organisations soit en intervenant dans les formations BF5 et en articles dans notre journal Tribune.

Je ne vous ai pas parlé de la commission de discipline c'est parce qu'heureusement elle n'a pas eu à travailler et là nous nous en félicitons.

Comme vous pouvez le constater la ligue, en tant qu'organe déconcentré de la fédération, s'attache à déployer la politique fédérale sur la région tout en essayant de cultiver les spécificités territoriales. Je ne peux pas énumérer ici toutes les actions réalisées. Vous les trouverez dans le détail des bilans des différentes commissions et si certains nous interpellent encore « mais à quoi sert la ligue ? » c'est que nous ne communiquons pas assez sur nos actions. Certes nous avons un site qui s'attache à diffuser le maximum d'information, nous avons un journal Tribune mais ce n'est certainement pas suffisant et nous devons encore progresser dans ce domaine afin que chacun puisse avoir connaissance des actions réalisées pour les licenciés, les organisateurs, les clubs et les comités départementaux.

Nous nous sommes toujours attachés dans notre politique à vous accompagner

vous les clubs dans votre structuration administrative avec la formation des bénévoles et techniques avec les formations BF5 et maintenant BF4. L'ensemble de nos actions ont toujours été tournées vers les pratiquants, les clubs et les organisateurs, c'est notre raison de vivre et notre projet associatif, notre schéma de cohérence sont nos outils de management.

L'année 2017 sera une année riche en mutation :

- Avec des élections à tous les niveaux (clubs, comités, ligue et fédération) avec des équipes qui vont se renouveler totalement ou partiellement
- Avec l'intégration des raids et des swim-run
- Avec la fusion avec la ligue Auvergne qui devra être effective à la fin de l'année

Cette fusion va nous imposer de réaliser un nouveau projet associatif sur un territoire de 12 départements. La tâche n'est pas facile et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour construire ce projet afin qu'il soit partagé par le plus grand nombre. Et ces bonnes volontés doivent venir de Rhône Alpes mais aussi de l'Auvergne. Je profite de la présence du Président de l'Auvergne pour le sensibiliser à la mobilisation de ses troupes pour participer à la construction de ce projet.

A ce jour la coordination Auvergne Rhône Alpes a été créée, elle est constituée à part égale de 3 représentants de chaque ligue. Nous avons déjà eu plusieurs réunions de travail, dont l'une pour harmoniser les coûts qui vous seront présentés tout à l'heure. Une rencontre à Roanne a également eu lieu pour regrouper les différentes commissions de chaque ligue afin que les personnes fassent connaissance, échangent sur leurs actions et commencent à travailler ensemble. C'est ce travail en commun qui permettra de construire le projet associatif de la future Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Vous allez élire tout à l'heure un nouveau comité directeur et un Président pour un an puisque l'année prochaine un nouveau scrutin devra avoir lieu pour la nouvelle ligue Auvergne Rhône Alpes. Je serai candidat à cette Présidence afin de finaliser le travail de fusion que nous avons commencé de fusion avec l'Auvergne.

Je souhaite rappeler que le fonctionnement de ligue se fait suivant les principes de toute association avec un comité directeur qui décide. Et oui ce n'est pas le Président qui à lui tout seul fait la pluie et le beau temps comme certains le pensent. C'est une équipe qui dirige la ligue et je m'attacherai toujours à ce que la démocratie et la transparence perdurent tant que je serai là.

Vous allez également élire tout à l'heure un ou des représentants à l'assemblée générale fédérale de mars prochain (comme tous les ans depuis 4 ans !!! je remarque cependant que les autres années cela ne se battait pas au portillon et j'étais votre représentant unique mais cette année il semble que cela soit autrement). Le ou les représentants auront le droit de vote pour élire d'abord un Président mais également un Conseil d'Administration et adopter l'ensemble des bilans et rapports qui seront soumis au vote. Si je suis élu, travaillant pour la ligue depuis plusieurs mandats et également élu au conseil d'administration fédéral il me paraît légitime et cohérent que je puisse être votre représentant. Comment peut-on faire confiance à une personne pour la gestion des

clubs et des licenciés sur une ligue et ne pas renouveler cette confiance pour qu'il défende leurs intérêts au niveau national ? Je trouverais cela totalement incohérent surtout si sont élus des personnes qui ne se présentent même pas pour s'investir au niveau du comité directeur de la ligue. Oui je soutiendrai la candidature de Philippe Lescure, je souhaite le dire afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, car c'est celle qui me semble la meilleure et la plus réaliste pour l'avenir de notre sport et je pourrai m'en expliquer ultérieurement. Mais sachez qu'en tant que membre du CA Fédéral et Président d'une commission nationale je suis toujours resté très vigilant vis-à-vis de la politique menée et me suis toujours battu pour défendre les intérêts des clubs, des licenciés et des organisateurs de Rhône-Alpes. Les autres membres du CA fédéral ici présents pourront en témoigner.

Pour terminer je voudrai remercier nos trois salariés : Catherine, Damien et Fabrice pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année, leur dévouement et la qualité du travail réalisé qui m'est souvent vanté et reconnu par les uns et par les autres. Merci également à l'équipe ou plutôt aux équipes qui permettent à la ligue de se développer : le comité directeur, les 9 commissions et bien entendu l'ETR forte de ses 25 membres (éducateurs, arbitres, médecin).

Enfin merci à vous tous Présidents, dirigeants, bénévoles qui donnez de votre temps pour le Triathlon et les disciplines enchaînées et qui participez au rayonnement de notre sport en Rhône Alpes.

Jean-Marc GROSSETETE
Président Ligue Rhône Alpes de Triathlon

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

C - INTERVENTION DE MONSIEUR P. LESCURE Président de la F.F.TRI.

« Mesdames et Messieurs,

Merci, cher Jean Marc pour cette invitation et merci à toutes les personnes qui s'investissent au niveau national : Pierre, Emmanuel, Pascal et Catherine.

Nous allons assister à la projection de la présentation de la F.F.TRI. »

Questions/réponses :

**Jacques Jehlé (Albertville Tarentaise Triathlon) :* Je suis resté sur ma faim, car il est bien dommage qu'à l'heure actuelle nous n'ayons pas encore réussi à faire monter quelqu'un sur un podium olympique. Il doit y avoir quelque chose à creuser de ce côté-là pour voir ce qui a pu se passer à Rio. En tout cas, merci à toi Philippe pour tout ce que tu as fait et je souhaite que tu continues de le faire.

**Philippe Lescure :* merci de ces quelques mots. C'est plus une observation qu'une question mais néanmoins je voudrai juste rajouter que pour une fédération le maître mot c'est Fédérer. Vous le savez bien car vous le vivez au quotidien ce n'est pas facile d'être

président de club, ce n'est pas facile d'être président de ligue, ce n'est pas facile d'être militant associatif. Je crois que ce qui est important c'est de pouvoir fédérer les équipes, fédérer les énergies, susciter l'envie de défendre un projet associatif, de défendre la vie de nos clubs, de nos jeunes etc...Rien ne se fait individuellement alors si cette fédération a progressé, elle le doit aux équipes qui se sont succédées, à l'état d'esprit qui a régné. Le développement de cette fédération c'est celles de ses clubs, ses organisations, c'est vous qui faites le développement de la fédération et nous, nous sommes en quelque sorte, je l'espère, des moteurs. En tout cas nous essayons de proposer des outils qui vous permettent de mener ces actions, nous avons le rôle d'une locomotive, et ce n'est pas péjoratif, qui entraîne la chaîne de ses wagons. Nous sommes tous les maillons d'une chaîne et s'il y a un maillon qui est défaillant, c'est toute la chaîne qui est défaillante. C'est le sens de l'action que je mène depuis quelque temps.

Pour la médaille olympique, chacun a ressenti la déception qui a été la nôtre à Rio, chacun a du être triste notamment pour nos garçons car pour les filles c'était une autre configuration puisqu'elles y allaient pour préparer l'avenir. Pour les garçons nous avons un potentiel avec Vincent Luis. Nous avons fait un débriefing très approfondi avec des acteurs fédéraux, mais aussi avec des intervenants de tous niveaux hors fédération. Vincent Luis a exprimé ce qu'il a vécu avant les jeux et pendant. Il s'est livré à cœur ouvert de façon très sincère. Sa motivation et sa préparation étaient au top, mais il y a des choses que l'on ne peut pas dire qui sont dans la vie de tout un chacun et qui influent sur les résultats. Vincent nous a dit avoir maîtrisé tous les paramètres sauf le paramètre personnel. La médaille se joue aujourd'hui à 20/30 secondes. Mais nous ne devons pas oublier la médaille de Gwladys Lemoussu en paratriathlon. C'est une vraie médaille olympique qui nous fait honneur et nous pouvons en être très fiers. Gwladys a eu sa médaille pour 20 secondes et les 4/5 des para-triathlètes qui ont fait des performances de très haut niveau se sont eux aussi situés dans cette fourchette. Pour les médailles, nous ne sommes pas des prestidigitateurs. Le jour J tous les paramètres doivent être remplis et ils sont nombreux et complexes. Ce que je sais c'est que notre fédération (et quand on parle de fédération on est toujours en train de penser « ce machin en haut », mais non je dois vous le dire à nouveau : la fédération c'est vous) et bien cette fédération, depuis de très nombreuses années avec ses cadres techniques, avec ses clubs, elle mène des politiques qui permettent à la F.F.TRI. d'être classée dans les 3 meilleures nations au monde. Alors oui nous n'avons pas de médailles, oui il faut que nous nous améliorions encore oui il faut encore progresser, mais nous avons le potentiel et les qualités, les hommes et les femmes pour parvenir à avoir cette médaille et dès Tokyo j'espère. Il faut regarder les évolutions dans ce domaine comme dans d'autres pour être encore plus performant. J'ai été un peu long et je vous prie de m'en excuser.

**Cedrick Tardy (C.D Varcès Triathlon) : j'ai une petite question en lien avec ce haut niveau. Sur la région Rhône Alpes on a la chance malgré tout d'avoir des athlètes qui sont peut être licenciés dans d'autres clubs certes. Je pense à Dorian Conninx, Leo Bergère, Margot Garabédian qui sont obligés de s'organiser entre eux malgré tout en plus des actions de la fédération. Nous dans notre club nous les hébergeons pour qu'ils*

aient plus de créneaux nautiques, ce qui nous permet nous de les côtoyer et donc de progresser. La question que j'ai c'est : leur coach a prouvé qu'il arrivait à avoir des résultats et donc qu'est ce qui est fait pour ces entraîneurs qui sont en marge de la fédération. Est-ce qu'un entraîneur qui a fait ses preuves en natation ou dans une autre discipline peut prétendre avoir des contacts privilégiés avec la fédération ?

**Philippe Lescure* : les athlètes sur liste de haut niveau lorsqu'ils sont dans les collectifs France sont encadrés par les 21 cadres d'Etat. Cela a été présenté dans le document projeté. Je vais être concis dans mes réponses car je sais que l'ordre du jour de cette Assemblée Générale est chargé. A Rio, il y avait des entraîneurs personnels. Nous essayons de faire cohabiter l'encadrement fédéral avec ces entraîneurs personnels. Je pense qu'il faut qu'il le soit davantage et que la collaboration soit renforcée.

**Bruno Damiens* (Triathlon des Gorges de l'Ardèche) : Bonjour Président. En tant qu'organisateur d'un événement, je souhaite continuer de pouvoir à travers celui-ci financer, contribuer au développement du triathlon. On constate au niveau national qu'il n'y a pas une harmonisation entre toutes les ligues entre celles qui sont conventionnées et celles qui ne le sont pas. On constate aussi depuis quelques années que certaines organisations sortent du giron fédéral.

Je voudrais savoir ce que vous envisagez pour votre mandature pour tenter de limiter cette sortie du giron fédéral. Parce que qui dit fuite dit des pertes de finances car nous avons vu que les organisations contribuaient au financement des actions envers les jeunes et à la politique fédérale tout court. Je suis personnellement très inquiet de cette perte d'événements.

**Philippe Lescure* : un mot en préambule : je suis venu ici pour représenter la fédération comme je le fais chaque année sur un grand nombre d'assemblées générales de ligues régionales parce que c'est un moment d'échange et de contact important. Je vais répondre à la question. Vous me permettrez de ne pas parler du tout du projet que je conduis pour la prochaine olympiade. Non pas que je ne veuille pas en parler mais parce que je ne veux pas utiliser l'assemblée générale de la ligue pour faire une tribune pour ce projet. Je répondrai aux questions comme je l'aurai fait dans les années passées mais ne ferai pas une présentation du projet que je présenterai lors de l'assemblée fédérale électorale du 18 mars prochain. Je pense effectivement que les pass compétitions à deux niveaux, avec les ligues conventionnées et les ligues non conventionnées, résultent de l'historique de la mise en oeuvre de ces pass compétitions. Il faut le rappeler aux jeunes dirigeants qui ne peuvent ne pas connaître cet historique. Il y a quelques années dans notre système fédéral nous n'avions que des licences annuelles et le pass compétition n'existait pas. Après de très longs débats, on a décidé de la création du pass journée pour permettre à des occasionnels de venir s'essayer à nos activités. Il y a eu de très longs débats car certains disaient vous allez vider les clubs car les personnes vont prendre des pass et ne plus venir dans nos clubs. Cela ne s'est pas produit ainsi et montre que les pass compétitions sont une nécessité partagée par le plus grand nombre.

Ce pass a pu être mis en place car nous avons trouvé des systèmes souples et adaptés à chaque ligue régionale par une différenciation. Effectivement il y a eu des tarifs différenciés. Aujourd'hui 10 ans après il est probablement nécessaire d'aller vers une évolution qui va dans le sens de l'harmonisation mais je ne crois pas aux dispositions autoritaires venant d'en haut parce que les parts ligues sont des parts importantes dans le budget de ces ligues et dans celui de leurs actions. Je crois que ces parts ligue ont leurs pertinences. Oui vers cette orientation et oui vers les dispositifs d'accompagnement qui permettent d'aller vers une harmonisation du prix du pass avec la volonté de le faire d'une manière concertée et en accord avec les différents acteurs de terrain. Je suis convaincu qu'avec la fusion des grandes régions (je vous rappelle que nous aurons 13 grands territoires au 1^{er} janvier) et quand des ligues se marient qu'elles sont conventionnée et non conventionnée, jusqu'à présent c'est les conventionnées qui font prévaloir le fait d'être conventionné. Nous allons avoir là un outil qui va nous permettre d'avancer sur le chemin de l'harmonisation des tarifs. Dans une politique d'accompagnement pour ne pas assécher nos territoires de ressources nous irons vers une harmonisation dans un futur à mes yeux qui est très proche. Voilà pour la première partie de la question. Sur les organisateurs qui quittent le giron fédéral. Il faut dire qu'il y en a, et c'est heureux, relativement peu, mais c'est un risque. J'ai été personnellement en réunion avec le triathlon du Salagou qui est un triathlon hors giron fédéral et qui est un très beau triathlon. J'ai rencontré le dirigeant d'un grand groupe qui les soutient. Nous avons eu deux heures de discussion pour le convaincre de la pertinence de l'inscription de l'épreuve auprès de la Fédération. Il me semble difficile pour un club quel qu'il soit, d'être affilié à la F.F.TRI. et puis pour son épreuve de ne pas l'être. Il nous appartient à nous, fédération, aussi de nous doter sans doute de moyens nouveaux : baisse des droits d'organisation, harmonisation du pass compétition. Etre plus incitatif encore pour que des organisateurs n'aient pas la tentation d'organiser en dehors de la fédération. Il faut que nous trouvions des évolutions (réglementaires - simplification des contraintes) et être attentif pour que des organisateurs ne quittent pas la fédération. Je donne une orientation, il y a des choses à faire pour montrer aux organisateurs que nous avons besoin d'eux et qu'ils doivent être dans le giron fédéral. Après nous vivons dans un monde libre.

**Jean Luc Hall (Les Hydrocyclopedes) :* on se félicite tous de la croissance du nombre de licenciés. Notre club est aussi concerné car nous avons une croissance qui frôle les 50% cette année. Je voulais savoir si vous étiez conscient des goulots d'étranglement qu'ils pouvaient exister sur la croissance des clubs. Jusqu'à quel point on peut absorber un nombre croissant de licenciés notamment au travers des créneaux des piscines pour proposer à nos licenciés des conditions d'entraînements convenables, confortables.

**Philippe Lescure :* j'en suis totalement conscient. Le premier facteur qui limite le nombre de licenciés dans nos clubs c'est les créneaux natation. Sur les créneaux natation au plan national nous ne pouvons faire que relativement peu de choses, nous accompagnons chaque fois que cela est possible les infrastructures. Dès qu'il y a un

bassin qui est en projet, la fédération soutient, avec la FFN, très concrètement les demandes de subventions ministérielles. Nous arrivons en bout de souffle dans beaucoup de communes et il y a aussi beaucoup de collectivités qui ont des réhabilitations ou des constructions de piscines. Il faut aussi que notre sport s'adapte. Nous avons la chance d'avoir un sport qui peut se faire en milieu naturel. Je sais bien nous n'allons pas nager dans les lacs toute l'année mais il faut les utiliser.

**Jean Marc Grossetête :* Nous avons parfois des informations sur des nouvelles piscines qui se créent et généralement on nous demande notre avis. Nous sollicitons alors les clubs concernés et il arrive que nous n'ayons pas de retour sur leur motivation et c'est ensuite difficile de défendre le projet plus haut. Si vous, vous avez des informations sur des nouvelles piscines, n'hésitez pas à nous solliciter, à monter un projet.

**Philippe Lescure :* c'est important que vous fassiez remonter ces projets. Il faut aussi s'investir au niveau de vos collectivités locales pour participer à l'élaboration du projet.

**Joseph Kerdo (Valence Triathlon) :* c'est une question sur le documentaire que nous venons de voir et plus précisément sur le budget. C'est la part des licences dans le budget fédéral qui est important, il me semble que c'est 48%. Est-ce que vous pensez que c'est réaliste et réalisable de diminuer par 2 cette part là et quelles en seraient les conséquences.

**Philippe Lescure :* je laisserai Emmanuel compléter. Je voudrai simplement évoquer l'histoire des finances fédérales, là aussi vous me pardonnerez juste quelques éléments du passé : la fédération a connu à l'époque de sa création une situation catastrophique : déficit 1 million de franc, très peu de licenciés et une situation de déficit qui faisait que chaque fois que nous allions au ministère la première question que l'on nous posait était : « comment allez vous rétablir les finances de la fédération. Nous discuterons du projet de la convention quand vous aurez rétabli vos finances car les subventions ministérielles ne vont pas vous servir à boucher les trous que vous avez faits".

Nous avons mis 10 ans pour rétablir les finances fédérales pour arriver à boucher un trou d'une petite et jeune fédération. Notre fédération c'est la dernière des fédérations olympiques. Tous les ans nous nous battons auprès du ministère pour que notre subvention de 800 000 euros progresse de 2% par an. Aujourd'hui nos fonds qui proviennent de la part des licences est très importante. C'est un inconvénient car notre licence est relativement chère et que nos coûts sont relativement élevés, oui c'est vrai mais c'est aussi dans des contextes incertains dans plein de domaines, la garantie que notre fédération est indépendante, ce qui est également un élément positif. Il faut être aujourd'hui dans une politique de stabilité totale. Notre fédération a rétabli ses finances, elle a des fonds propres à hauteur de 500 000 euros, elle a une gestion saine. Il n'est pas question aujourd'hui d'augmenter le prix des licences mais de réfléchir intelligemment à des politiques incitatives en direction de certains publics : les jeunes - les féminines. Je crois qu'il faut être sérieux, raisonnable et que le principe de la non

augmentation est un principe que l'on doit privilégier. Les droits d'organisation et les droits d'affiliation pourraient être revus parce qu'aujourd'hui notre système actuel vient de notre histoire, parce que nous n'avons pas beaucoup de club à plus de 200 licenciés mais aujourd'hui plus on a de licenciés plus on paie. Ce système des coûts d'affiliation des clubs pourrait être revu de manière à être plus incitatif pour les petits clubs mais aussi pour les gros clubs. Le droit d'organisation est basé aujourd'hui sur le prix d'inscription, je crois que c'est un bon principe mais il faut revoir ce principe pour les petits et moyens organisateurs de manière à ce que cela leur soit encore plus accessible.

**Emmanuel Chabannes*: bonjour à tous, vous savez que je ne mâche pas mes mots. Concrètement aujourd'hui nous avons 5 millions 300 000 euros de budget. Comme nous l'avons vu tout à l'heure le montant des licences annuelles représente 48 % de ce budget. Le fait de vouloir diviser par 2 le prix de la licence annuelle comme j'ai pu le lire, cela fait une perte de 1 million 2. Cela correspond à 14 années de croissance c'est-à-dire que l'on perd 1million 2 la première année puis 800 000 euros la deuxième etc... je vous rappelle que nous n'avons que 500 000 euros de fonds propres. L'augmentation du nombre de licenciés est un argument qui est très fort car corréliser les 7% d'augmentation du nombre de licenciés à 7% de nos recettes est une grave erreur pour la raison très simple c'est qu'aujourd'hui quand nous avons 7% de croissance sur le nombre de licenciés ce n'est pas uniquement sur la licence compétition mais sur l'ensemble de toutes les licences. Cette année le budget prévisionnel je l'ai fait sur 3% de croissance simplement car comme l'a dit un de vos collègue tout à l'heure, les clubs arrivent à un goulet d'étranglement. De croire que chaque année nous allons faire 7% ce n'est pas possible. J'ai été le trésorier qui a fait en sorte qu'on arrête l'augmentation automatique qui était indexée sur le cout de la vie. J'ai toujours dit qu'il fallait donner des marges de manœuvres aux clubs et s'il était possible aujourd'hui de diminuer par 2 le prix de la licence, croyez moi que je l'aurai fait depuis bien longtemps. Pour moi ce n'est clairement pas faisable ou alors derrière comme nous avons 900 000 euros de masse salariale, il faut supprimer tous nos salariés et enlever des cadres techniques, alors dans ce cadre là effectivement c'est possible. Je n'ai pas d'autres réponses à faire.

**Jean Marc Grossetête*: il faut que nous avancions dans notre assemblée, il y a des temps prévus pour les questions aussi elles seront traitées à ce moment là.

D - RAPPORT DU TRESORIER Emmanuel CHABANNES

Vous avez été tous destinataires des comptes.

1 - Présentation des comptes exercice 2016 (clos au 31/12/2016)

Notre exercice comptable va du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Le budget global prévisionnel que nous avons voté était de 600 000 €, le budget

réalisé est de 676 227.72 euros contre 570 733.66 en 2015 (Pour rappel en 2008 nous avons 324517.58 € et en 2012 (fin de la mandature précédente 464 038.20 €).

Le total du bilan est de 705 548.99 € contre 585 723.66 en 2015 (et de 415 888.42 en 2012).

Le résultat net est de 19 778.51 €, dont 7315.52 € de produits exceptionnels, contre 8 102.23 € en 2015.

Nos fonds propres sont de 168 937.65 € contre 149 159.14 e en 2015 et pour rappel de 113 597 .72 € en 2012.

Les affiliations et les licences représentent 54.64% du total du budget de 2016 contre 52.08 % en 2015 et en 2012 le pourcentage était de 57.76%.

Les divers représentent les licences individuelles, les changements de types de licence, les droits de mutation.

Le solde est donc de 71 669 € dont 562 € de pénalités contre 53 377.83 € dont 455 € en 2015 et de 53 371.81 € dont 1943 € de pénalités en 2012.

Pour l'arbitrage, le solde est de - 15 190.20 €, il était de - 10 191.62 € en 2015 et de - 2 905.16 € en 2012.

Les recettes du poste arbitrage représentent la facturation des arbitres aux organisateurs. Les pénalités d'arbitrages sont de 1500 € en 2016 contre 1800 € en 2015.

Les dépenses sont principalement les frais de déplacements liés à l'arbitrage, il y a également 1 500 € pour le challenge arbitrage et 1 800 € de subventions pour les clubs labellisés. Il est à noter une baisse des clubs labellisés.

Les frais de gestion de ce poste correspondent à l'achat des chasubles suite à la modification des tenues d'arbitres.

Pour la commission communication les frais sont liés à l'impression du calendrier des épreuves.

Pour la commission discipline, c'est 0 car elle n'a pas eu à fonctionner cette année.

Pour la commission développement nous avons essentiellement des frais de déplacements liés aux AG des comités et à l'UNSS.

Pour la commission féminine les frais correspondent à l'achat de matériel (tentes de change) pour un montant de 2000 € et une recette de 500 € de la part de la FFTRI pour l'opération « rentrez triathlon ».

Pour la commission médicale ce sont des frais de déplacements.

Pour la commission paratriathlon les dépenses sont des frais de déplacements pour diverses formations et la dotation du challenge paratriathlon. En recette nous avons reçu une aide fédérale d'un montant de 500 €.

Au niveau de la commission organisation, le solde est de 48 236.64 € contre 32 328 .36 € en 2015 et de 10 079.47€ en 2012.

En 2016, les recettes représentent 25% du budget global soit le même pourcentage en 2015 alors que celui était de 19.72% en 2012.

Les recettes liées aux pass compétition sont de 71 272.50 euros en 2016 contre 64 196.50 € en 2015 et en 2012 les recettes étaient de 39 110 €.

Je rappelle que les pass compétitions sont une possibilité à des non licenciés de participer à des compétitions affiliées à la FFTRI.

La politique tarifaire de la ligue qui a toujours été de favoriser la prise de licences dans les clubs plutôt que de favoriser les non licenciés et ce en pratiquant une tarification importante notamment sur les longues distances n'a en aucun cas nuit aux organisations. Bien au contraire, chaque année le nombre de pass compétitions est en augmentation.

Toutefois, au cours de l'olympiade nous avons écouté les organisateurs puisque les pass compétitions ont baissé :

En 2016 le pass des L et XL était de 94 euros, il était de 62 € en 2016 et de 60 € en 2017.

Pour le pass distance M il était de 41 € en 2016 et de 40 € en 2017.

Lors de la prochaine olympiade (si Philippe Lescure et moi-même sommes réélus) les pass compétitions seront gérés directement par la Fédération et ne transiteront plus par la comptabilité des organisateurs, ce qui simplifiera leur travail.

Au niveau des autres dépenses, dans l'aide aux organisations pour l'arbitrage nous avons 18 960 euros qui vont être reversés aux organisateurs contre 17 170 € en 2015. Cette aide était de 11 131 € en 2012. Nous reversons aux organisateurs la totalité des frais de facturation de l'arbitre principal et 50% des frais de facturation des assesseurs.

Le matériel et la gestion des packs représentent cette année 19 243 € contre 21 411 € en 2015.

Depuis de nombreuses années, la ligue par le biais des actions reversaient intégralement auprès des organisateurs l'augmentation des recettes liées aux pass compétitions. Il y a donc un surplus de 7000 € pour la ligue. Toutefois je rappelle qu'en 2018, il y aura la fusion et que celle-ci nécessitera forcément une harmonisation des coûts et des dépenses d'investissement à venir.

La commission technique et jeunes

Le solde est de - 27 080.79 € contre - 26 747.87 € en 2015 et en 2012 nous avons un solde de - 18 579.89 €, ce qui montre l'engagement de la ligue vis-à-vis du technique et des actions envers les jeunes.

Les stages jeunes dont Génération Rhône Alpes présentent un solde de - 7468.36 euros contre 7776.87 € en 2015..

Le poste Championnat de France des Ligues est à - 5748 € contre - 3670.83 €

L'aide aux clubs école de triathlon représente - 16 200 € contre - 134200 € l'année dernière. A noter pour cette aide une augmentation de 100 euros pour chaque étoile ce qui fait que l'aide est de 600 euros quand on est labellisé une étoile - 800 pour les 2 étoiles et 1000 euros pour les 3 étoiles.

La formation BF5+BF4 a rapporté à la ligue 5460.57 € contre 5759.19 € en 2015.

Les divers sont les frais de gestion et les subventions aux sportifs de Haut

niveau qui représentent 5200 €.

En recette c'est la subvention de la Région pour le Haut Niveau de 4000 €.

Les charges de structures correspondent aux charges qui sont liées à nos emplois et donc à notre professionnalisation s'élèvent à 103 044.32 € en 2016 contre 86 399.90 € en 2015 et elles n'étaient que de 69 307.57 € en 2012.

Au niveau des instances administratives, ce sont les frais liés aux diverses réunions cela représente -7147.52 € en 2016 contre - 5844.71 € en 2015 et en 2012 ils s'élevaient à - 6674.30 €.

Les frais de siège représentent + 588.50 € contre -1217.39 € en 2015 et +1729.28 € en 2012.

Au niveau des subventions nous avons perçus 61 448.80 € contre 60717 € en 2015 et 47903.75 € en 2012 €.

Pour la FFTRI, la subvention a augmenté, elle est passée de 10 000 euros en 2015 à 12 500 € en 2016. Cette subvention n'était que de 8000 € en 2012.

La région Rhône Alpes nous a versé 33 435 euros contre 36 417 euros en 2015 et nous avait versé 18 921 € en 2012.

Pour le CNDS la subvention est stable à hauteur de 14 400 euros. Cette subvention s'élevait en 2012 à 18 921 euros.

Nous avons décidé l'aide aux Comités à 3500 € et une aide pour la fusion des ligues de 2000 €.

Les dons représentent les frais de déplacements que Jean Marc Grossetête ne se fait pas rembourser pour 813.80 €.

Au niveau du bilan :

Nous avons des fonds associatifs pour 149 159.14 €.

Le matériel est totalement amorti. Il y avait du matériel pour 3332.15 et pour 2894.32 euros.

Le poste fournisseurs s'élève à 46 430. 89 €.

Fournisseurs à payer à 94 210 € correspondent à la dernière facturation de la FFTRI.

Les clubs c'est vous 16 668.90 € qui étaient dus au 31/12/2016.

Les rémunérations dues sont les salaires à payer au 31/12/2016

Les provisions à payer sont les charges du 4^{ème} trimestre et les congés payés.

Les primes sont les primes que nous versons comme tous les ans aux salariés.

URSAFF, Apicil et Ionis et la mutuelle sont les caisses sociales à payer.

Les produits à recevoir de 51 435 € c'est la subvention de la Région qui ne nous n'a pas encore été versée.

Charges constatées d'avance c'est la charge de l'hébergement du site qui correspond à l'exercice défini.

Les produits constatés d'avance pour 350 372 € c'est le montant des licences 2017 que nous avons encaissé mais nous n'avons pas encore reçu la facture des licences à payer à la F.F.TRI..

Nous avons sur le compte bancaire 80 439.39 € et sur le livret 550 599.31 euros

Ce qui nous fait un résultat de 19 778.51 €.

**Patrice Barthoux* : est ce que le bénéfice fait notamment sur les formations ne pourrait pas servir à l'achat de matériel et plus particulièrement au paratriathlon avec l'achat de fauteuils et avoir un stock au niveau de la ligue qui puisse être prêté aux clubs.

**Emmanuel Chabannes* : le solde des stages de formation BF4+BF5 est positif et est de 5460.57 euros. Il faut savoir que quand Damien fait son budget prévisionnel, il part sur une politique de coût c'est-à-dire qu'il cible la totalité des coûts liés à ces formations et fixe une tarification sur la base de 20 stagiaires. Cela fait 2 ans qu'au lieu d'avoir 20 stagiaires nous en avons 40. Lorsque nous faisons notre budget prévisionnel cela reste du prévisionnel et si le nombre de stagiaires est largement dépassé cela fait tout simplement du résultat.

**Pourquoi ne pas alors diminuer le coût de la participation et rembourser une partie aux clubs ?*

**Emmanuel Chabannes* : cela pourrait être effectivement une possibilité mais l'ensemble des stages et formations est intégré dans la commission technique et jeune, nous raisonnons en grande masse et ce poste là est déficitaire de 27 000 euros. Certes nous gagnons d'un côté mais par contre nous investissons de l'autre puisque cela sert à financer le championnat de France des Ligues, ça sert à financer les stages pour les jeunes. Ce qui veut dire que les personnes qui sont en formation BF4/BF5 sont les bienvenus sur l'encadrement de ces stages et cela leur sert dans le cadre de leur formation.

**Jean Marc Grossetête* : pour information, je vous ai mis une diapositive qui présente les parts reversées soit aux clubs soit aux organisateurs et aussi aux comités sur le dernier exercice ce qui représente une somme totale de 77 000 euros. Quand nous pouvons reverser vous pouvez constater que la ligue le fait.

**Emmanuel Chabannes* : pour l'achat de matériel, cela était prévu mais notre belle et grande région Auvergne Rhône Alpes a mis un temps fou pour arriver à sortir son logo et sa charte graphique et nous trouvions un petit dommage d'investir dans des oriflammes et dans du matériel qui soient floqués avec un mauvais logo. C'est pour cela qu'il n'y a pas eu de fort investissement cette année. Je ne vois aucun inconvénient à ce que l'on investisse dans du matériel après je rappelle qu'il y a des présidents dans chaque commission et que toute demande doit être présentée au comité directeur avec un budget.

**Jean Marc Grossetête* : attention il n'y a pas que l'investissement mais il y a aussi la gestion de ce matériel à prévoir.

**Emmanuel Chabannes* : nous restons toujours sur la même logique. Aujourd'hui la ligue va investir dans un parc à vélo. Nous avons déjà un parc à vélo qui est géré par les comités Drome Ardèche et Haute Savoie mais ce n'est pas la ligue qui en assure la gestion car nous n'avons pas les moyens de le faire.

**Jacques Jehlé* : Emmanuel, tu l'as connue ma remarque, elle porte sur le déficit de la commission arbitrage. Cela commence à être préoccupant car la première année où j'ai posé la question nous avions un déficit qui avoisinait les 1000 euros et sauf erreur de ma part aujourd'hui nous en sommes à 15 000 euros. Est-ce qu'il faut l'admettre tous les ans, est ce qu'il y a un plafond à ne pas dépasser ou faut il se pencher sur le problème pour tenter de l'améliorer. J'avais à l'époque proposé de se rapprocher des organisateurs pour avoir une réflexion sur ce sujet là.

**Emmanuel Chabannes* : effectivement le budget de l'arbitrage est déficitaire de 15 000 euros mais il faut le mettre en parallèle des recettes que nous avons au niveau des organisations. Aujourd'hui nous faisons le choix de reverser aux organisateurs la totalité des frais liés à arbitre principal et 50% des frais des assesseurs afin de les aider. Il n'y a pas de montant limité du déficit pour l'arbitrage tant que celui-ci est assumé par le montant total des recettes et notamment les recettes des pass compétiton de 71 000 euros qui est là pour absorber nos charges de structure mais également subvenir à la totalité des actions qui sont faites par la ligue. Aujourd'hui nous pourrions très bien faire comme le fait l'Auvergne à savoir mettre une taxe aux participants qui est là pour financer l'arbitrage mais je ne vois quel serait l'intérêt de mettre en place cette taxe pour revenir à zéro sur ce poste là et qui voudrait dire que nous ferions aujourd'hui 34 000 euros de résultat ce qui à mon sens n'aurait pas d'intérêt. Pour moi c'est la totalité d'un budget qu'il faut analyser. Certes la commission d'arbitrage est déficitaire de 15 000 euros mais cela ne me pose pas de problème car je sais que le financement de cette commission est possible par les recettes des organisations.

Je vais donc conclure, je rappelle que notre but n'est pas de faire du résultat pour faire du résultat, mais faire du résultat, tout en ayant des actions supplémentaires et en pérennisant nos emplois sont signe d'une gestion en bon père de famille.

Aujourd'hui, la ligue Rhône Alpes de Triathlon a des fonds propres suffisant pour faire face aux enjeux de demain et notamment la fusion avec la ligue Auvergne, avec l'harmonisation des coûts mais aussi la pérennisation de l'emploi de cette ligue.

Je serai candidat au comité directeur pour un an afin de finaliser le travail accompli pour la fusion des ligues Rhône Alpes et Auvergne.

Je précise que je n'ai pas vocation à être le trésorier de la ligue Auvergne Rhône Alpes. En effet, je suis le trésorier de la ligue Rhône Alpes depuis la fusion de 2003 et avant j'étais celui de l'ex ligue Dauphiné Savoie depuis 1997. Je considère qu'il sera enfin temps de me retirer pour me consacrer à la fois à mes fonctions fédérales si je suis réélu mais aussi à mes entreprises et surtout à ma famille.

2- Rapport des 2 vérificateurs aux comptes Messieurs Jehlé et Lambolez

Nous, Jacques Jehlé et Franck Lambolez sommes venus ce jour, le 24 Janvier 2017, pour faire un contrôle approfondi des comptes de la Ligue Rhône Alpes de Triathlon pour la saison 2016.

L'exercice comptable est du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Nous avons pu vérifier l'ensemble des pièces comptables des dépenses ainsi que tous les justificatifs. Nous n'avons relevé aucune anomalie.

La somme des dépenses s'élèvent à 656 449.21 euros.

Les recettes ont été contrôlées par sondages et s'élèvent à 676 227.72 euros et donc un résultat de 19 778 .51 euros.

Nous avons constaté que le montant d'aide de la région (convention d'objectif) de 51 435 euros apparait en produit à recevoir car non versée au 31/12/2016.

Le solde du compte courant au crédit Lyonnais est de 85 166.19 € et le rapprochement bancaire laisse apparaitre un solde de 4726.80 € (l'état a été vérifié).

Le compte sur le livret du crédit lyonnais a un solde positif de 550 599.31 € et les intérêts bancaires de 2016 s'élèvent à 734.92 €.

Nous avons apprécié la qualité des documents et pièces justificatives fournies ainsi que la clarté des écritures passées sur les différents journaux ainsi que la disponibilité de Catherine Grossetête, la secrétaire de la Ligue.

3- Approbation de l'exercice 2016

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents ou représentés.

4- Présentation du budget 2017

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

4- Nomination des Vérificateurs pour 2017

Franck Lambolez et Jacques Jehlé sont nommés pour être vérificateurs aux comptes pour 2017.

E - RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE par Catherine GROSSETETE

Le rapport vous a été envoyé.

**Patrice Barthoux* : est ce que vous ne nommez pas trop d'arbitres sur vos épreuves ?

**Catherine Grossetête* : non, et nous sommes souvent en deçà du quota préconisé par la réglementation mais sur ton épreuve qui est un contre la montre par équipe il n'est pas possible de faire glisser les arbitres sur les postes et à minima il en faut un au départ natation, un dans aire de transition, un par sas de regroupement, un à l'arrivée et deux à trois sur la partie cycliste et deux sur la partie course à pied ce qui fait un minimum de

9 arbitres et c'est ce que nous nommons.

* *Anthony Bourille* : nous avons deux jeunes filles volontaires qui auraient voulu devenir arbitre mais qui n'ont pas donné suite car elles ne pouvaient pas arbitrer les épreuves sur lesquelles elles couraient à savoir elles voulaient courir le matin et arbitrer l'après midi.

* *Catherine Grossetête* : en effet nous nommons les arbitres sur la journée car si nous les nommons sur la demi journée d'une part cela compliquerait la gestion des nominations et d'autre part cela engendrerait des frais de déplacement supplémentaire ce qui n'est pas envisageable.

F - RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE par Pascal PAUL

Jean Marc Grossetête excuse l'absence de Pascal Paul.

Cette commission n'a pas eu à fonctionner durant la saison 2016.

G - RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE par Gilles DAMALIX

Bonjour à tous

Au cours de la saison 2016, j'ai eu des Relations avec la Commission Nationale Médicale, présidée par Dr MARBLE sur les points suivants :

- Travail harmonisation des supports de formation BF4 BF5
- Propositions pour la future réglementation générale : plus de précision au niveau fédéral sur le dispositif de secours des épreuves FFTRI, aide à la coopération avec les préfetures, lutte contre le dopage.

J'ai donné mon avis concernant la sécurité médicale, les secours sur les Dossiers Techniques des épreuves : je vous rappelle que vous devez transmettre les résultats des prélèvements sur la qualité de l'eau.

J'ai participé à la rencontre des médecins de Ligues Rhône Alpes et le CROS qui s'est tenue le 19/11/2016 au TSF Voiron.

Nous avons fait paraître des informations sur la prévention dans le journal de la ligue TRIBUNE ainsi que sur le site internet.

Le but de cette commission est de vous aider dans la surveillance et la sécurité (via mail, téléphone, site de la Ligue).

Je vais parler maintenant du certificat médical suite au décret n°2016-1157 du 24 août 2016 (loi de modernisation du système de santé 2016-041 du 26 janvier 2016).

Il est à noter que la genèse de la nouvelle loi a été plutôt chaotique en effet la réflexion a débuté en 2010 avec le Ministère de Mme Bachelot et s'est poursuivi avec les réunions avec ministère de Mme Fourneyron, le CNOSF, les syndicats.....

Les intérêts de cette loi sont :

- Moins contraignante pour les sportifs

- Meilleur examen médical si tous les médecins jouent le jeu
- Étalement des bilans

Il en découle plusieurs questions sur :

- Gestion des licences et des CMNCI plus compliquée
- Gestion des questionnaires de santé
- Compliance des sportifs en cas de nouveau problème de santé
- Validité auprès des tribunaux des questionnaires de santé et omissions (responsabilité des clubs)
- Certificat pour plusieurs sports, responsabilité des fédérations, des organisateurs ?
- Les fédérations qui voudraient garder une périodicité annuelle seront-elles sanctionnées ?
- Et la Prévention des accidents, morts subites (500/an).

H- RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE et DEVELOPPEMENT par Bruno COPETTI- Damien AUBERT et Fabrice PERNOT.

Le rapport vous a été envoyé.

**Bruno Copetti* : « Bonjour à toutes et tous

Nous allons essayer d'être bref et efficace car vous avez reçu et donc parcouru le bilan de la Commission Technique et je ne souhaite pas être redondant.

Ces 2 diapositives que nous vous présentons, résument les actions 2016, je vous laisse les parcourir. Comme vous êtes des triathlètes, comme vous enchaînez, je vous lance un petit défi, je vous demande de lire et m'écouter en même temps.

Un grand merci aux membres de l'ETR, sans eux cette commission ne pourraient fonctionner. Merci pour leur disponibilité, leur enthousiasme, leur engagement et le partage de leur compétence.

Merci également à Catherine, Fabrice et Damien pour leur large contribution

Merci également aux membres du Comité Directeur pour le soutien apporté aux différents projets

Merci pour le travail accompli au quotidien par vous Mesdames et Messieurs les dirigeants et merci de transmettre à vos éducateurs toutes nos félicitations.

En parlant de diffusion des informations, n'hésitez pas à informer les éducateurs de vos clubs respectifs, concernant les actions (stages, formations...) mises en place par votre ligue régionale afin de les partager tous ensemble et donc apporter une dynamique et des compétences au sein de vos différentes structures.

Pour exemple, aujourd'hui, se déroule le 3^{ème} WE de formation BF4, cette formation est ouverte aux éducateurs en formation BF5, et à ceux déjà diplômés BF5, BF4 et plus. La commission technique a informé les éducateurs et les clubs de cette offre. Les deux premiers week end n'ont vu aucun éducateur de présent et aujourd'hui seulement 6 éducateurs sont présents dont 1 de la ligue de Lorraine. Merci d'être moteur et motivant auprès de vos différents éducateurs.

Merci pour votre écoute. »

Pas de questions concernant le technique.

**Fabrice Pernet* : le schéma de cohérence est un outil fort d'analyse et à servir à la base de loisirs de Montélimar qui avait un projet de réaménagement et a permis la création d'un espace triathlon qui sera financé à hauteur de 15% par la région Auvergne Rhône Alpes. Cet espace sera un réel outil de développement et d'animation pour le club de Montélimar mais aussi pour le Comité Drome Ardèche de triathlon.

Au niveau des relations ligue-comités départementaux, nous envoyons depuis 2014 un questionnaire afin de faire le point sur leurs activités et de connaître leurs situations vis-à-vis de nos axes de développement de la ligue. Ce travail de collaboration vise à renforcer la déclinaison des politiques fédérales. A partir de là la ligue soutient financièrement les comités qui répondent au mieux à la déclinaison de ce projet associatif. Nous regrettons qu'en Isère il n'y ait pas de comité départemental pour mutualiser les moyens humains et techniques et faire des demandes de subventions via le CNDS et auprès du département de l'Isère. Les comités devront prendre de l'importance avec la nouvelle réforme territoriale et devront s'orienter vers une structuration qui passera par la création d'emploi.

Avec le sport scolaire, nous avons des conventions avec l'académie de Lyon et celle de Grenoble et les relations sont bonnes. Sur le rapport d'activité vous trouverez une liste des établissements scolaires qui participent aux championnats académiques et souvent les écoles de triathlon se développent grâce à leurs actions dans les lycées ou collèges.

Le raid est un des sports scolaires les plus pratiqué et l'intégration des raids et des swinruns dans notre fédération va nous permettre de poursuivre ce développement en effet nous avons eu une dizaine de clubs de raid qui ont demandé leur affiliation et plusieurs épreuves se sont inscrites à notre calendrier.

Nous avons aussi des relations avec le CROS et je participe aux commissions nautiques et terrestres. Le CROS nous aide aussi dans la promotion des nos épreuves et de nos clubs. Merci à vous.

**Hervé Dumoulin* : nous en tant que Comité de l'Ain nous sommes à fond sur le sport scolaire et nous voudrions bien nous structurer par de la création d'emploi. Est-ce que la Fédération ou la ligue pourrait nous aider financièrement pour la création de ces emplois.

**Catherine Grossetête* : il faut se tourner vers les emplois CNDS qui sont aidés sur une période de 4 ans.

**Hervé Dumoulin* : ma question porte sur l'aide de la Fédération ou de la ligue.

**Emmanuel Chabannes* : aujourd'hui la fédération s'est concentrée surtout sur l'emploi dans les ligues et l'accord cadre de 12 500 euros est là pour financer les ligues parce

que toutes les ligues n'avaient pas un emploi. L'objectif de la fédération a été de consolider ces emplois mais pour l'instant une aide pour les comités n'est pas à l'ordre du jour.

**Hervé Dumoulin :* j'ai des demandes en amont car nous anticipons et les clubs veulent s'organiser et ont des personnes formées qui voudraient embaucher mais le comité n'a pas l'argent pour cela et est ce que nous pourrions avoir une aide financière de la part de la ligue.

**Emmanuel Chabannes :* au niveau de la ligue nous avons une aide pour les comités départementaux. Cette aide est marginale pour l'instant et dans le cadre de la fusion avec l'Auvergne le territoire va devenir beaucoup plus grand et il faudra peut être envisager une aide plus importante.

**Philippe Lescure :* en complément, l'aide à la professionnalisation qui représente aujourd'hui une enveloppe de l'ordre de 325 000 euros sur le plan national et il est programmé de la porter à 450 000 euros dans le futur. Les ligues régionales qui vont bénéficier de l'accroissement de cette aide pourront envisager de la reverser toute ou partie à la structuration départementale. On peut aussi envisager au plan national de flécher dans le cadre de la réforme territoriale cette aide mais le problème des aides c'est leur pérennisation et être incitatif à la création des comités départementaux afin d'en avoir un par département mais tout ne se résume pas par des aides financières. Il y a un autre volet important c'est celui des ressources humaines et au niveau fédéral il est prévu de mettre à disposition des ligues régionales une ressource humaine à minima pour aider à la professionnalisation. Nous avons aussi des cadres d'état très performants dans ce domaine là qui peuvent vous accompagner dans le montage et la défense des dossiers auprès d'une collectivité ou d'un département et parfois cela donne de la crédibilité et du poids.

**Patrice Barthoux :* il faut qu'il y ait aussi une part pour les comités sur les affiliations et les licences car aujourd'hui nous dépendons uniquement des aides qui sont appelées à diminuer alors que si nous avons cette part départementale cela serait durable et progressif.

**Philippe Lescure :* c'est aussi une piste de réflexion. Je crois que tout ce qui contribue à faire évoluer notre système de cotisation au sens large peut être envisagé. Mais le fait de le créer vous rend éligible à un certain nombre de subventions qui ne sont pas négligeables.

**Emmanuel Chabannes :* aujourd'hui je considère que la licence compétition est arrivée à un prix plafond et je ne souhaite pas dans l'état actuel qu'il y ait une part départementale qui soit rajoutée sur le prix de la licence annuelle.

**Joel Durieux* : mais c'est pris sur la part fédérale.

**Emmanuel Chabannes* : ce qui voudrait dire que si la fédération décide demain de dire « on vote une part départementale de 5 ou 10 euros, la licence annuelle ne baissera pas » Cela peut être envisageable mais cela veut dire qu'il faut que nous continuons à avoir le développement actuel ce qui est loin d'être certain.

**Robert Malhomme* : je suis le président du Comité de la Loire et je voudrai vous faire part de mon ressenti. Les comités départementaux n'ont pas de moyens et donc leurs actions sont très limitées. Quand le comité de la Loire émarge pour les subventions publiques à hauteur de 95 voire 98% et signe avec le département une convention sur certaines actions nous ne pouvons pas nous permettre d'aller de partout à moins que nous trouvions un autre système de financement.

**Bruno Damiens* : les départements se désengagent de plus en plus des actions à vocation fédérale pour se consacrer à des actions purement territoriales.

I- INTERVENTION de Marc GAVIOT BLANC (Réfèrent Paratriathlon)

Jean Marc faisait remarquer tout à l'heure que le paratriathlon avait du mal à décoller, c'est vrai. La première raison est mathématique c'est que le monde du handicap a tendance à vivre en circuit fermé et donc il faut aller chercher ces personnes et la meilleure façon d'aller les chercher c'est de créer des épreuves de type XS avec des relais mixtes (valide et personne en situation d'handicap). Ce que je constate c'est qu'au niveau de la ligue Rhône Alpes il y a une réelle dynamique au niveau du paratriathlon et des clubs qui sont moteurs. J'ai beaucoup d'échanges avec vous et j'en suis ravi car je note beaucoup de motivation et de sincérité. Pour la mise en place du label épreuve accessible je suis à votre disposition et à votre écoute mais il faut aussi que la commission nationale de paratriathlon se penche aussi sur vos problèmes.

**Nicolas Lacour* : dans notre club nous avons des personnes en situation d'handicap qui ne sont pas compétiteurs et donc ne sont pas fléchés paratriathlètes puisqu'ils ont des licences loisirs et que la licence paratriathlon n'existait qu'en compétition. J'ai fait plusieurs fois la remarque et j'ai vu sur la proposition de tarifs de 2018 qu'il y avait les paratriathlons loisirs en jeunes et en adulte qui apparaissaient. C'est très bien pour nos statistiques car ces personnes vont maintenant apparaître en paratriathlète. Merci donc à la fédération d'avoir pris en compte ces remarques.

**Philippe Lescure* : nous avons obtenu la délégation officielle paratriathlon et paraduathlon. Ce n'est pas une mince affaire puisque vous savez que le handisport est géré par la fédération française handisport qui se bat pour garder toutes ses disciplines. Si chaque fédération olympique récupère la délégation pour ses propres activités, la fédération française d'handisport se retrouvera asséchée et donc sur 28 fédérations qui demandaient la délégation 13 ont été retenues dont le triathlon et le

duathlon. C'est vraiment une grande satisfaction parce qu'au delà de notre reconnaissance et du travail accompli par le monde du paratriathlon c'est aussi une ouverture nouvelle pour le développement de la pratique.

J - RAPPORT DE LA COMMISSION ORGANISATION PAR J. M. PAUTHIER

Ce rapport vous a été envoyé.

**Jean Marc Grossetête* : lors du dernier comité directeur de la ligue, nous avons validé l'achat de tentes pour que les féminines puissent se changer et dans chaque pack dans le courant de l'année il y aura une tente.

K- RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION par J.M. PAUTHIER

Ce rapport vous a été envoyé.

L - ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Chaque candidat se présente.

Bigot Pierre : bonjour à tous. Tout d'abord je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pas être parmi vous cette après midi sur Voiron d'autant que plus que j'habite à 2 kms. A l'heure où vous visionnez cette vidéo je serai sur Grenoble pour la remise du diplôme de fin d'études de ma fille. Merci Jean Marc de m'avoir laissé la possibilité de faire cette vidéo donc Pierre Bigot je suis marié et j'ai 3 enfants. Je pratique le triathlon depuis 1996 du découverte aux longues distances et aujourd'hui je pratique beaucoup le trail en montagne. J'ai été pendant dix ans président de club, conseiller technique au niveau de la ligue Alsace de Triathlon et j'ai pas mal œuvré sur les organisations d'Alsace. Depuis 8 ans sur Grenoble je suis élu au sein du conseil d'administration de la Fédération Française de Triathlon et j'ai la lourde charge de la rédaction et la publication de notre réglementation sportive. Si jamais j'ai le privilège d'être élu au sein du comité directeur de la ligue Rhône Alpes, j'y mettrai toute mon expérience là où vous en aurez besoin et c'est avec plaisir que je travaillerai avec toute l'équipe et son président. Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite de bons travaux.

Chabannes Emmanuel : 43 ans - célibataire et bientôt un enfant. Je souhaite accompagner la ligue comme je le fais maintenant depuis 14 ans jusqu'à la fusion avec la ligue Auvergne et donc finir le travail qui a été accompli jusqu'à présent.

Copetti Bruno :

Actuellement licencié à Mach 3 Triathlon, élu également au sein du comité directeur du comité départemental Rhône Lyon Métropole et comme je suis pour le cumul des mandats des bénévoles, mon parcours au niveau régional a commencé il y a de nombreuses années au sein de la ligue du Lyonnais pour se poursuivre en Rhône Alpes. C'est parce que je partage les valeurs de rigueur, d'excellence et d'ouverture que j'ai souhaité rejoindre ce comité directeur pour accompagner l'utilité de notre ligue

régionale. Je souhaite mon investissement en Auvergne Rhône Alpes puisque je proposerai ma candidature à l'élection du comité directeur en janvier 2018. Cependant, j'aimerais rajouter un point, je respecte le mode électoral des représentants des clubs et sa décision finale, suite aux résultats et dans un souci de cohérence, je tiens à préciser que si aucun des membres du comité directeur anciennement élu ne fait partie des représentants des clubs pour l'assemblée générale fédérale je présenterai ma démission. Merci pour votre écoute et vote soutien à notre sport.

Damalix Gilles : J'ai 47 ans, marié et 4 enfants. C'est mes enfants qui m'ont amené au triathlon. La ligue m'a accueilli en tant que médecin pour donner des conseils et partager notre passion. Cela m'a tellement plu que je suis devenu organisateur. J'ai le plaisir d'organiser le triathlon de Saint Pierre d'Albigny avec une équipe de personnes motivées et avec mon club Chambéry Triathlon dans lequel je suis licencié depuis 5/6 ans. Je m'investis au niveau du comité directeur de la ligue pour l'intérêt du sport qu'est le triathlon qui est un sport intéressant pour tout le monde, qui a des valeurs de rigueur, d'épanouissement personnel et sport santé.

Dumoulin Hervé : 45 ans, marié, 2 enfants. Ma profession c'est animateur micro et je suis au club de Bourg en Bresse. Je suis Président du Comité de l'Ain de triathlon depuis 3 ans. J'ai été dans l'organisation du triathlon de Bourg en Bresse et j'ai pris la responsabilité en 2008. Je suis triathlète depuis 1996, mon premier club c'était en 1997 à Vaulx en Velin Triathlon avec Monsieur Grossetête qui était président. Je suis à Bourg depuis 1998. Je suis aussi dans le Duathlon Tour Organisation et puis maintenant le Comité de l'Ain me prend beaucoup de temps et les membres de ce comité trouvaient normal qu'il y ait un représentant de l'Ain au sein du comité directeur de la ligue et m'a donc demandé de me présenter. J'espère que je pourrai m'y intégrer.

Gras Youri : présentation faite par Gille Poyard car Youri Gras est absent.

43 ans, marié, 2 enfants, cadre dirigeant d'une PME, ex enseignant des activités physiques et sportives, diplômé maîtrise STAPS, pratique le triathlon depuis 2007. Co fondateur et Président du Triathlon Club des Monts du Lyonnais, organisateur du bike and run d'Aveize et du triathlon d'Yzeron, membre du Comité du Rhône depuis 2012, membre de la commission de discipline Rhône Alpes de Triathlon et arbitre de triathlon pendant une saison. Mes motivations sont :

- de poursuivre mon investissement au sein d'une instance fédérale après celle du Comité du Rhône,
- apporter et entreprendre des actions au sein de commissions,
- travailler sur le changement et l'évolution de la Ligue Rhône Alpes vers l'Auvergne,
- contribuer et participer au développement du triathlon en Rhône Alpes Auvergne, en lien avec les clubs, les comités et autres acteurs publics ou privés
- représenter et défendre les intérêts des petits clubs de triathlon au sein de l'instance régionale

Merci pour votre confiance et votre soutien.

Godel Pascal : 56 ans, je suis père de 2 enfants et grand père de 3 petits enfants. Je baigne dans le triathlon depuis 1984, j'ai été pratiquant jusqu'en 2000 après j'ai fait du trail et maintenant on voit bien que je ne pratique plus trop. J'ai été élu au niveau du comité directeur de la ligue de Lorraine pendant 2 mandats puis j'ai migré en Rhône Alpes en 2006 et je remercie le club d'Oullins de m'avoir accueilli. Je suis aussi un élu du conseil d'administration de la fédération. J'ai été pendant 3 mandats président de la commission nationale d'arbitrage et membre de la CRA. J'ai la chance de faire de l'arbitrage national et international ce qui m'a permis de voir beaucoup d'organisations, beaucoup de pratiques différentes et très enrichissant. Je propose de mettre au service de la ligue Rhône Alpes toute cette richesse.

Grossetête Catherine : 60 ans, mariée et 3 enfants. Je n'ai pas pratiqué le triathlon mais c'est quand même ma passion. C'est mon mari qui m'a fait découvrir le triathlon lors de sa première participation en 1984. Je suis arbitre depuis 1988 et je viens féminiser ce comité directeur qui est très loin d'avoir 25% de féminines.

Grossetête Jean Marc : bon vous l'aurez compris, marié 3 enfants, c'est les mêmes. Effectivement premier triathlon en 1984, j'ai fait un peu toutes les fonctions au sein d'un club. J'ai été arbitre, j'ai mon BF5. J'ai été président de la ligue du Lyonnais pendant 1 an puis Président de la Ligue Rhône Alpes. Je suis membre du conseil d'administration de la fédération et président de la commission de développement durable. Je souhaite continuer le travail au niveau de la ligue encore un mandat. Merci de votre attention.

Malhomme Robert : je suis dans le triathlon depuis 1998 et licencié depuis 2000. Président du Comité Départemental de la Loire, ancien président de Roanne Triathlon. Je suis aussi au CDOS 42. Pourquoi m'investir dans une deuxième mandature car je suis sortant tout simplement parce que j'ai fait des actions dans mon club auprès des jeunes et que la ligue fait beaucoup de choses dans ce domaine et j'aimerais que cela continue. Je me suis pas mal investi dans l'arbitrage puisque j'étais AP jusqu'à fin 2016 et que j'ai arrêté. Je vais réorienter mon temps libre qui va être très important puisqu'en dans quelques semaines je vais faire partir des cadres d'état à la retraite et qu'il y aura beaucoup de travail à faire au sein de la ligue.

Pauthier Jean Marie : 45 ans, célibataire, gendarme. Je suis à la ligue depuis 5/6 ans, membre du club de Roanne Triathlon depuis quasiment 20 ans, coprésident du club et organisateur du triathlon de Roanne. Je me présente pour participer à la fusion avec l'Auvergne. Merci pour vos votes.

Vialat Jean Philippe : marié, 46 ans, 2 enfants, officier supérieur de la gendarmerie en retraite. Je suis triathlète amateur, organisateur et membre occasionnel de l'équipe technique régionale et arbitre. Auvergnat de naissance, il y a un challenge qui

m'intéresse beaucoup sur ce travail à conduire voilà pourquoi je me permets aujourd'hui de présenter ma candidature au comité directeur.

Elections :

Il faut rayer les noms qui ne conviennent pas et de plier votre ou vos bulletin (s).

Il y a 15 places au comité directeur dont 4 places pour des féminines.

Le vote se fait à bulletin secret.

Résultats :

Chabannes Emmanuel : 3641 voix - Elu
Damalix Gilles : 3571 voix - Elu
Dumoulin Hervé : 3571 voix - Elu
Vialat Jean Philippe : 3571 voix - Elu
Grossetête Jean Marc : 3541 voix - Elu
Bigot Pierre : 3531 voix - Elu
Godel Pascal : 3491 voix - Elu
Pauthier Jean Marie : 3431 voix - Elu
Grossetête Catherine : 3391 voix - Elue
Malhomme Robert : 3311 voix - Elu
Gras Youri : 3291 voix - Elu
Copetti Bruno : 3161 Voix - Elu

Le Comité Directeur se retire pour élire en son sein le Président. Le comité directeur propose à l'assemblée générale : Jean Marc Grossetête. Ce dernier est élu à l'unanimité des présents ou représentés.

M - ELECTION DES REPRESENTANTS DES CLUBS ET DES ORGANISATEURS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON

Tout d'abord nous devons adopter la disposition/ résolution suivante :

CAS 1 : Dans le cas où l'Assemblée Générale de Ligue élit un seul représentant des clubs, l'intégralité des voix attribuées par les statuts fédéraux au(x) représentant(s) des clubs issus de la ligue régionale est portée par cette personne élue.

CAS 2 : Dans le cas où l'Assemblée Générale de Ligue élit plusieurs représentants des clubs, les bulletins de vote pour l'Assemblée Générale Fédérale sont répartis entre les représentants des clubs en fonction du nombre de suffrage obtenu (en cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé est considéré "mieux élu" que le candidat plus jeune) de la manière suivante :

- * le "mieux élu" (représentant 1) portant le bulletin ayant la plus grosse valeur,
- * s'il reste des bulletins, le deuxième mieux élu (représentant 2) portant le second bulletin ayant la plus grosse valeur parmi les bulletins restants,
- * s'il reste des bulletins, le troisième mieux élu (représentant 3) portant le troisième

bulletin ayant la plus grosse valeur parmi les bulletins restant, etc...

Et si par extraordinaire le nombre de bulletin octroyé est supérieur au nombre de représentants, le reste des bulletins est réparti de la même manière via une seconde attribution :

- le bulletin ayant la plus grosse valeur restant est affecté au représentant 1,
- s'il reste des bulletins, le second bulletin ayant la plus grosse valeur parmi les bulletins restant est affecté au représentant 2,
- etc....

Cette disposition/ résolution est adoptée à l'unanimité.

**Barthoux Patrice :* je me présente car à l'élection fédérale il y a deux candidats qui se présentent et Jean Marc a clairement marqué son positionnement pour Philippe. S'il y a dans la salle des clubs qui souhaitent avoir une représentation aussi pour l'autre candidat qui est Florent Roy, il faut aussi qu'ils puissent s'exprimer d'où ma candidature. Moi je soutiens la candidature de Florent Roy. Merci.

**Drouard Hervé :* Comment pouvons nous voter sans savoir votre programme pour les années futures ?

**Lescure Philippe :* c'est extrêmement simple, ils sont largement communiqués sur des sites dédiés. Jean Marc a souhaité faire connaître sa position, il n'y a rien à dire. Notre ami a souhaité faire connaître sa position, il n'y a rien à dire. Chacun est libre de s'exprimer. La réalité des textes c'est que vous désignez vos représentants. Vous ne désignez pas un représentant en faveur de tel ou tel candidat. Vous, représentants de clubs, quand vous venez à l'assemblée générale vous représentez votre club et vous votez tout au long de la journée avec cette responsabilité de représentant de votre club. Lorsque je vais à l'assemblée générale de ITU, je représente la France et je porte le mandat qui m'a été donné en tant que représentant. Le sens même de ce vote aujourd'hui est que les représentants que vous désignez librement vous représentent, ils ne représentent pas un candidat ou un autre. Ils n'ont pas à se positionner sur tel ou tel projet. J'ai écouté et je n'ai rien dit et chacun s'exprime comme il le souhaite mais dans le système actuel vous élisez des représentants. C'est tout à leur honneur de dire clairement pour qui ils vont voter. Lors de l'assemblée générale fédérale le vote sera précédé d'une présentation des candidats. Pendant 10 minutes, les candidats, qui je le rappelle aujourd'hui ne sont pas des candidats officiels car on parle de Florent Roy, de Philippe Lescure mais jusqu'au 15 Février il peut y avoir d'autres candidats. Comment aujourd'hui pourrait on voter pour tel ou tel candidat alors qu'il peut y en avoir un troisième, un quatrième ou un cinquième. Moi mon programme je n'ai pas à le présenter aujourd'hui, en tout cas c'est ma conception des choses. Je ne vais pas utiliser cette assemblée générale pour présenter mon programme.

**Drouard Hervé :* je ne vous demande pas de présenter votre programme mais je pense qu'il aurait été intéressant de le publier.

**Lescure Philippe* : Monsieur il y a un site dédié sur lequel vous trouverez la totalité de mon programme de même que Florent Roy a le sien. Aujourd'hui ce n'est pas pour un programme que vous allez voter mais pour donner mandat, c'est un système de grands électeurs.

**Grossetête Jean Marc* : c'est un système qui va évoluer à cause des nouveaux territoires et il y aura de nouvelles règles pour la représentativité des clubs.

Se présentent :

Barthoux Patrice

Chabannes Emmanuel

Godel Pascal

Grossetête Jean Marc

Le vote se déroule à bulletin secret.

Résultats :

Grossetête Jean Marc 2401 voix

Chabannes Emmanuel 1841 voix

Godel Pascal 1681 voix

Barthoux Patrice 1630 voix

Nuls : 290 (personnes qui ont mis des numéros au lieu des noms comme demandé avant le vote).

N - TARIFICATION 2018 par Emmanuel CHABANNES

Vous avez tous été destinataires de la proposition des coûts pour 2018. Nous avons travaillé les coûts avec Jean Marc et Michel Exbrayat, Président de la ligue Auvergne. Cette proposition servira dans le cadre de la fusion.

*** Sur les affiliations**, nous nous sommes basés sur le prix le plus bas de la ligue Auvergne et cela correspond à une baisse des coûts.

**Jean Philippe Vialat* : juste une observation, sur la baisse il n'y a rien à dire mais il y a une baisse que je trouve un peu choquante c'est la baisse des pénalités car la proposition faite n'a plus aucun sens dissuasif.

**Emmanuel Chabannes* : effectivement mais nous nous sommes basés sur les coûts de l'Auvergne et ils étaient sur une base de 70 euros et nous de 80 euros et donc il y aura aussi une baisse au niveau des pénalités.

**Joel Durieux* : juste une précision, vous parlez de coût mais tout à l'heure vous avez

parlé qu'en Auvergne il y avait une taxe sur les concurrents.

**Emmanuel Chabannes*: cela sera après, là nous parlons uniquement des affiliations clubs. On va voter page par page.

Affiliation : adoption à l'unanimité des présents ou représentés

***Licences annuelles**

On vous propose une baisse par rapport au paratriathlon jeune et une nouvelle tarification par rapport au paratriathlon loisir jeune et adulte.

**Patrice Barthoux*: c'est bien que les licences paratriathlon baissent mais pour moi cela n'est pas encore une baisse significative. Par le passé, il y avait une vraie différence entre les licences des valides et celles des paratriathlète et c'est par un souci d'équité, si je me souviens bien que l'on a aligné les licences paratriathlons aux prix des autres licences sauf que le nombre d'épreuves accessibles aux paratriathlètes est restreint et qui obligent les paratriathlètes à faire de nombreux kilomètres pour faire une épreuve et cela génère des frais supplémentaires et c'est la même chose pour les entraînements clubs car ils ne peuvent pas participer à tous les entraînements proposés. C'est pour cela qu'au niveau de notre club Montélimar Triathlon nous avons divisé la part club de 50% pour ce public. De plus les paratriathlètes courent souvent sur des formats S ou XS et donc ils n'ont pas tellement d'intérêt à souscrire une licence car avec un pass compétition cela leur revient moins cher. Je propose que vous baissiez de 50% la part de la ligue et qu'en assemblée générale de la fédération on puisse faire de même.

**Emmanuel Chabannes*: sur la partie ligue nous avons une baisse.

**Jean Marc Grossetête*: de mémoire l'alignement des prix des licences était une demande de la commission nationale de paratriathlon.

**Emmanuel Chabannes*: à l'époque la part fédérale pour un paratriathlète était divisée par deux.

**Philippe Lescure*: c'était une volonté pour qu'il n'y ait pas de discrimination, de différence.

**Patrice Barthoux*: il y a une discrimination par rapport aux épreuves puisque le nombre d'épreuve est limité.

**Emmanuel Chabannes*: j'entends bien mais aujourd'hui nous avons une commission nationale de paratriathlon qui nous dit qu' il nous faut une équité au niveau de la licence. C'est la commission paratriathlon qui a fait cette proposition.

**Philippe Lescure* : vu que les votes sont faits, nous pouvons parler de l'avenir. Pour ma part, je pense que ce sont des questions qui méritent d'être travaillées, réfléchies. Ce n'est pas une question budgétaire au vu du nombre de licences paratriathlon. Quand nous avons décidé de mettre 50% les licences outre mer, nous voulions favoriser le développement dans ces territoires.

**Catherine Grossetête* : il serait bien aussi de réfléchir à faire une remise de 50% sur les personnes qui s'engagent comme arbitres. En effet c'est une demande qui est faite de la part des arbitres.

**Philippe Lescure* : il ne faut pas être obnubilé par les baisses car je ne suis pas sûr que le prix de nos licences soit un frein au développement de nos pratiques. Il faut y être attentif, il ne faut pas qu'elles augmentent. Je crois que le triathlon coûte cher par bien d'autres aspects que le prix de la licence : c'est le droit d'inscription sur les épreuves, c'est le matériel et les déplacements.

**Emmanuel Chabannes* : je vous propose de laisser les choses en l'état, nous ferons remonter la remarque à David Pfeiffer, Président de la Commission Nationale de paratriathlon et nous allons passer au vote.

Contre : aucun

Abstention : Montélimar Triathlon - Oullins Triathlon - Aubenas Triathlon - T.C. Val de Drome - Triathlon de Montélimar - Aquathlon Oullins soit 250 voix

Pour : 3451 voix

***Pass Compétitions**

**Emmanuel Chabannes* : alors ils baissent, c'est une bonne nouvelle pour les organisateurs d'épreuves S par contre ils restent stables pour les M, L, XL et XXL. Ils baissent aussi pour les autres types d'épreuves car ils passent de 2.50 euros à 2 euros.

**Bruno Damiens* : pour la ligue Auvergne c'est pareil ?

**Jean Marc Grossetête* : les tarifs que nous vous présentons sont issus de nos discussions avec la ligue Auvergne. Nous nous sommes mis d'accord sur cette tarification et c'est cette tarification qui sera aussi présentée lors de l'Assemblée Générale de l'Auvergne.

**Michel Exbrayat* : ces coûts ne sont pas encore votés en Auvergne et si la ligue d'Auvergne vote contre il y aura un problème. En tout état de cause la ligue d'Auvergne était conventionnée jusqu'en 2016 donc nous n'avions pas du tout ces tarifs là. La ligue Auvergne a décidé pour l'année 2017 d'appliquer la moitié de la différence que nous avons entre nos deux ligues donc elle s'est déconventionnée et donc pour quelqu'un qui voulait courir un M en Auvergne au lieu de payer 10 euros il va en payer 20. L'Auvergne a

fait de gros efforts sur cette tarification là.

**Emmanuel Chabannes* : je tiens à préciser que nous n'allons pas rajouter la taxe aux participants. Sur la ligue d'Auvergne certes il avait des pass compétitions plus bas mais il taxait les organisateurs en fonction du nombre de participants. Dans la proposition de coût que nous vous faisons nous restons sur ces montants de pass compétition mais nous ne rajoutons pas de taxe aux participants.

Contre : Le Triathlon des Gorges de l'Ardèche 10 voix

Abstention : aucune

Pour : 3491 voix

***Droits organisation**

**Emmanuel Chabannes* : pas de modification par rapport à 2017

Adoptés à l'unanimité des présents ou représentés.

***Tarifs de remboursements**

**Emmanuel Chabannes* : pas d'évolution par rapport à 2017, sont basés sur le remboursement fédéral.

Adoptés à l'unanimité des présents ou représentés.

**Emmanuel Chabannes* : c'est fini pour les coûts, nous allons donner la parole à Michel Exbrayat, Président de la ligue d'Auvergne.

Ce dernier ne veut pas prendre la parole.

0 - MOTION PERSONNALISEE

**Jean Marc Grossetête* : c'est pour expliquer la procédure de candidature pour l'assemblée générale de la future ligue Auvergne Rhône Alpes pour les élections de 2018

« Tout licencié éligible (cf. 1.4.1. des statuts de la F.F.TRI.) licencié par l'intermédiaire d'un club auquel il adhère situé sur le territoire relevant du ressort de la L.R.TRI., ou titulaire d'une licence individuelle délivrée par la L.R.TRI. et à jour de ses cotisations, peut être candidat aux élections de la nouvelle ligue (découpage issu de la réforme territoriale).

Les candidatures au Comité Directeur doivent être envoyées au siège de l'Association de coordination par les candidats, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 15 jours francs avant l'Assemblée Générale de la nouvelle Ligue de Triathlon.

Le jour de l'Assemblée Générale et le jour d'expédition de candidature ne sont

pas pris en compte dans le décompte des jours fixant la date limite de dépôt de candidature, le cachet de la poste fait foi.

L'Association de coordination vérifiera la recevabilité des candidatures.

Rappel de l'adresse du siège social de l'Association de Coordination :
Coordination Auvergne Rhône Alpes de Triathlon 156 Avenue Barthelemy Buyer 69009
LYON »

Résolution adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

T - QUESTIONS DIVERSES

**Hervé Dumoulin* : c'est par rapport au paiement des mutations par Carte Bleue. La plupart des clubs de l'Ain n'avaient pas de carte bleue, ils ont été obligés d'en prendre une et cela leur coûte des frais et ils ne sont pas contents.

**Emmanuel Chabannes* : dans mon esprit il y avait deux possibilités c'était le club ou l'athlète qui payait ces frais de mutations. La personne qui est en charge de ce dossier est sur le fait que c'est uniquement les clubs qui devaient payer ces frais de mutation, sans aucune solution alternative à savoir que c'était l'athlète qui pouvait le faire. Cela sera dans la prochaine version et malheureusement cette année nous n'avons pas le choix puisque le système a été fait de cette manière.

**Philippe Lescure* : nous avons pris une mesure temporaire qui permet au club de continuer à payer par chèque ou virement.

**Hervé Dumoulin* : l'inquiétude des clubs est aussi de savoir si ce paiement par CB va se généraliser.

**Emmanuel Chabannes* : nous cherchons à avoir une automatisation du système et pris directement en ligne soit par possibilité de prélèvement mensuel soit par virement soit par CB. Certes la carte bleue engendre des frais et tous les clubs n'ont pas de carte bleue mais l'avantage c'est que nous savons tout de suite si la personne a payé alors que pour un virement il faut attendre 2/3 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30 et tout le monde se retrouve autour du verre de l'amitié.